



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 53330

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations exprimées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés selon lesquelles elle attend des engagements précis et des réponses adaptées à l'urgence et à l'importance des difficultés rencontrées par les personnes handicapées et accidentées. Elle demande qu'il soit procédé ainsi à un relèvement substantiel des minima sociaux et des revenus de remplacement tout en les indexant sur l'évolution générale des salaires, à un relèvement du plafond de la CMU au niveau de celui des minima sociaux, à une réforme du système de prévention des risques professionnels, à une amélioration de l'indemnisation des victimes du travail, et enfin à un élargissement de l'accès des personnes handicapées à l'emploi en milieu ordinaire. Il la remercie par conséquent de bien vouloir lui exposer les mesures qu'elle entend prendre sur chacun des problèmes évoqués.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53330

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6307